

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20220707-118-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2022

N° 118/22

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 1^{er} juillet 2022
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 13 juillet 2022

Objet de la délibération :

Convention d'aide au CPIE dans le cadre de l'action « J'agis pour mon territoire »

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	69
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	3
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	3
- Votants	86

Résultat du vote	
- Pour :	86
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 7 JUILLET 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le sept juillet,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle culturelle de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juillet.

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Joël BOLE à Vincent MARGUET, Frédéric BONNEFOI à Didier LAITHIER, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Cyrielle DELISLE à Alain OUDET, Jean-Marie DONEY à Philippe MARECHAL, Vanessa DORDOR à Gérard COULET, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Bernard HUOT-MARCHAND à Maxime GROSHENRY, Sébastien LAITHIER à Christophe JOUVIN, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Romuald MAUGAIN à Jean-Claude GRENIER, Alain MONNIER à Guillaume AYMONIN, Angèle PRILLARD à Christophe FAIVRE-PIERRET, Marie-Christine VERNEREY à Daniel PERNIN

Procuration

Suppléé(e)s

Laurence BREUILLON par Daniel BRANCHER, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Gérard MOUGIN par Pierre PROST

Excusé(e)

Henri BARBET, Alexandre COULET, Olivier DARD, Françoise GOUBET, Elisabeth JACQUES, Sylvie LHERITIER, Serge MONNET, Pierre-André VOUILLOT

Absent(e)s

Dominique BERION, Claude CHATELAIN, Jean-Louis POGLIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume AYMONIN a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Vu la subvention accordée par la CCLL au CPIE pour le projet d'éducation à l'environnement du collectif CPIE-CEN-TRI en 2020 et 2021, à hauteur de 18 000€/an, conformément au PCAET et sa fiche-action

Vu l'étude d'une reconduction de ce projet pour 2023-2026.

Vu la demande de subvention déposée par le CPIE pour la période septembre-décembre 2022,

Un budget de 6 000 € provenant des provisions de la Commission 1 a été dégagé. Cette subvention porte sur l'animation de 18 séances scolaires d'éducation à l'environnement pour la rentrée scolaire 2022 jusqu'à la fin de cette même année.

Invité à se prononcer, le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer la convention pour une aide au dispositif « J'agis pour mon territoire » porté par le CPIE.

Fait et délibéré en séance, le 07.07.2022

Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président